



Communiqué



Le 1er décembre 2011

Suite à la diffusion de la motion CGT-CFDT issue de l'assemblée générale du 23 novembre au SNIA d'Aix en Provence, une réunion a été convoquée en urgence, au siège du SNIA, présidée par le Sous-directeur des personnels de la DGAC (SDP), ce 1^{er} décembre.

Initialement définie comme une réunion d'écoute des représentants du personnel du SNIA, le sujet a été élargi à l'ensemble des personnels Equipement de la DGAC. On a pu constater également la présence de Force Ouvrière.

L'intersyndicale CGT-CFDT a rappelé le climat délétère qui s'est installé dans les services de la DGAC où les personnels Equipement sont présents. Ce climat a empiré après les CAP exceptionnelles d'intégration TSEEAC-IEEAC de juillet, par l'exclusion complète du SNIA et le très faible nombre de détachements prononcés.

Suite au débat avec les organisations syndicales, le sous Directeur a annoncé :

- La DGAC est opposée à des détachements ou intégrations massifs via la loi mobilité et parcours professionnels LMPP.
- Le renouvellement des CAP exceptionnelles.
- Une réunion de débriefing des CAP IEEAC et TSEEAC afin d'en tirer des conclusions permettant de préparer celles de 2012 (Définir des critères équitables entre agents)
- Un espace de discussion sur les personnels Equipement qui étudierait le statutaire, l'indemnitaire, les règles de gestion... préparant les négociations de fin d'année dans un cadre global DGAC
- Une prochaine rencontre avec le secrétaire général de la DGAC, le 19 janvier 2012

Face à ces propositions, l'intersyndicale a avancé des éléments concrets à mettre en œuvre immédiatement pour répondre au mécontentement des personnels Equipement:

Pour les personnels techniques (Contrôleurs des TPE, Dessinateurs, ITPE et TSE) :

- Un coefficient de service (ISS) amélioré.
- Le versement de la NBI dévolue actuellement aux corps techniques DGAC.
- Un nombre plus important de détachements lors des prochaines CAP IEEAC et TSEEAC, y compris pour le SNIA.

Pour les Ouvriers des Parcs et Ateliers :

- Le déplafonnement immédiat de la prime de métiers (comme pour la PTETE en cours de déplafonnement pour les personnels d'exploitation de la DGAC).
- Un processus d'intégration des OPA dans le corps des OE.

Pour les contractuels et les corps à faible effectif (ATAE, AUE...):

- L'application du régime d'administration centrale.

Pour les administratifs Equipement :

- L'accélération du calendrier de détachement des agents ex-DDE et de ceux d'Outre-Mer arrivant au SNIA au 1er janvier 2012.
- Le paiement du prorata de la prime de fin d'année 2011 et de la prime exceptionnelle équipement pour les détachés au 1er juillet 2011.

Faute de propositions concrètes de la part de la DGAC, lors de cette réunion (calendrier précis et enveloppe financière). L'intersyndicale CGT-CFDT appelle plus que jamais à une mobilisation massive des personnels, [le 13 décembre prochain, au siège de la DGAC](#) (50 rue Henry Farman, Paris 15^{ème})